

Séance du 12 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice :	33
Présents :	26
Absent :	1
Procurations :	6
Votants :	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le douze avril deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le quatre avril deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIE, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLE, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOUZI, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Virginie SEXTO (pouvoir à Christian MAZUC), Rachida EL HAOUARI (pouvoir à Christine LATAPIE), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Franck TOURNERET), Mathieu GINESTET (pouvoir à Elisabeth GUIANCE)

Absent excusé : Amar GUENDOUZI

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

FIN/30-2023**Election du Président de séance pour l'adoption
du compte administratif 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-14,

Vu l'avis majoritairement favorable après examen des commissions en date du 3 avril 2023 (pour : 19 ; contre : 0 ; abstentions : 4)

ENTENDU qu'en application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire est tenu de quitter la salle du Conseil au moment du vote des comptes administratifs et ne doit pas y prendre part.

ENTENDU que le Conseil Municipal est invité à élire à main levée un membre du Conseil pour remplir les fonctions de Président spécial pour les délibérations qui suivent :

- approbation du compte administratif 2022 - Budget principal,
- approbation du compte administratif 2022 - Budget annexe Restauration,
- approbation du compte administratif 2022 - Budget annexe Réseau de chaleur,
- approbation du compte administratif 2022 - Budget annexe La Baleine,
- approbation du compte administratif 2022 - Budget annexe Lotissement Lescallat.

ENTENDU que Monsieur le Maire peut assister d'une part, à l'élection du nouveau Président de séance et, d'autre part, participer à la discussion des comptes administratifs.

CONSIDERANT que Monsieur Christian MAZUC, deuxième adjoint, propose sa candidature.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- élit Monsieur Christian MAZUC, Président de séance pour les votes d'adoption des comptes administratifs susvisés.**

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **14 AVR. 2023**

Et de la publication le : **17 AVR. 2023**